Arritti

nu 2704 da u 10 à u 16 di ghjugnu 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

9 771262 029009

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Fà pòpulu inseme p. 3

Una ghjurnata di campagna in Pummonte

Des dizaines d'accidents chaque année, avec des véhicules ou directement avec des promeneurs, la divagation animale est responsable de dizaines de morts et de blessés depuis des décennies en Corse. Il faut en finir avec ce fléau. À lire en p. 6 à 8.

Cambià avà

En finir avec le fléau de la divagation animale

In Ponte Novu, a stòria di a Corsica p. 5

Sustenite à Scola Corsa p. 9

Inseme spannemu a nostra lingua

apiazzetta.com

■ San Martinu ! Divizia !

Seconda parte

Sèguita di u nostru artìculu nant'à San Martinu, fattu da alleguria viva di a divizia è di u sparte…

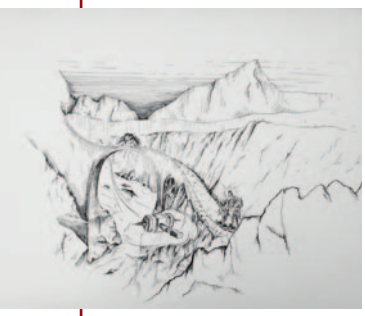

San Martinu inde e fole nustrale. Si ritrova u persunagiu di San Martinu in tante fole isulane, hè raprisentatu trascurrendu e campagne campichjendu da cultivadore o da pastore, ferma inde a memoria paisana u nemicu murtale di u Diàvule chì San Martinu cuntrasta e so pratese.
Inde una fola cunnisciuta, San Martinu hè fattu da pastore inde u Camputile, vicinu à u Lavu di Ninu. U Diàvule affaccendatu à lavurà u so campu hè sfidatu da Martinu chì u dice incapace di tirà un solcu dirittu. U Diàvule pretende u cuntrariu, ma una petricella svìa a vumera di u so cunceghju. In zerga, sfrumbulò a vumera chì trapanò una muntagna chjamata tandu Capu Tafunatu, eppo si ne casca inde u golfu di Galeria, induv'ellu hè turnata scugliale.
Si ritròvanu d'altre fole (da leghje nant'à u situ : apiazzetta.com).
Martinu Appinzapalu ammintatu da Ghjasippina Giannesini in *Tempi Fà - Fêtes religieuses, rites et croyances populaires de Corse,* libru 2 ci conta una fola chjamata : *« i tredici punti di u Diavulu »*.
In sta fola, vene u diàvule à piglià l'ànima di un paghjulaghju ch'ellu avìa arricchitu, per francàssila u paghjulaghju deve scioglie un'induvinella, San Martinu piglia a piazza di u paghjulaghju è contra u Diàvule dichjamendu una razza di Credo à parte da i primi trèdici nùmeri.
Si sà ch'ellu esiste una leia diretta trà San Martinu, chjamatu u tredicèsimu apòstulu cù u nùmeru trèdici.
U fattu si stà chì quand'elli insaccàvanu inde l'aghja, ùn dicìanu micca i paisani u tredicèsimu saccu ma u San Martinu !

San Martinu è u francà. Ci dice sempre Ghjasippina Giannesini chì currisponde l'11 di nuvembre : *« à un tempu di u francà, di transizione chì principia cù i Santi è si compie per Sant'Andria. Cum'è d'altri santi nuvembrini San Martinu hè in relazione cù e truppe di i morti chì vòltanu in terra à visità i vivi. Eccu perchè si ritrova ancu quì a tradizione di e quèstue di manghjusca fatte da zitelloni, feste chì sò smariti inde u dopu guerra di u 14, in Ascu una cartulina di u 1917 ci rammenta issa tradizione, cum'è d'altronde in Allimagna cù u Martinssigen… »*
Eccu vi d'altronde una filastrocca zitellina ch'era detta l'11 di nuvembre : *« Ùn piuvì, ùn piuvì chì ùn vole San Martì ; San Martì hè cullatu in celu à sunà le trè campane pè i vivi, pè i morti, pè i Santi Pater nostri. »* ■ **À seguità**

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Accapu di a reddazzione

Doris

Doris avìa 48 anni è era mamma d'un zitellu di 14 anni. Lampata da a so finestra da u so anzianu cumpagnu di vita, s'hè morta in i bracci di i succorsi in Colmar. Certi vicini l'anu vista scumbatte cù ellu qualchi minuta nanzu d'esse lampata da l'ottèsimu pianu, nimu ùn hà pussutu intervene. U so anzianu cumpagnu era statu puru cundannatu pè e so viulenze è li era difesu d'entre in cuntattu incù ella. E lege ùn bàstanu à impedisce d'altri drami. Cumu sòrtesi di ssa malamorte ?
L'omu avìa 2,5 grammi d'alcolu in u so sangue è dopu à a so malfatta, hè statu à a finestra fighjendu a salma, lampènduli e cannette di biera ch'ellu avìa betu… Era statu cundannatu in 2019 à sei mesi di prigiò attempati per avè minatu a corcia Doris. Era seguitatu da u serviziu d'inserzione è di prubazione di u ghjùdice d'appiecazione di e pene.
Doris hè a 49ª vittima di e viulenze fatte à e donne in 2021. Annu, sò state 94 à more sott'à calci è pugni, cultellate o fucilate. Malgratu parechje lagnanze, ùn ghjùnghjenu à truvassi in securità. Sse statìstiche tremende palèsanu u nùmaru ancu di più tremendu di l'agressioni. È l'agressori si tròvanu forse troppu lìberi per rivene à circà a so vindetta. Ùn bàstanu e misure d'alluntananza. U 25 d'aprile scorsu, l'omu avìa già francatu l'interdizzione d'avvicinassi di a so vittima. Ma ùn hè micca statu rimessu in prigiò. Puru, di lugliu 2020 avìa già bramatu ss'interdizzione è era statu chjosu 2 mesi di più in prigiò. Doris era dèbbule è vulneràbile. Ùn ghjunghjìa à resiste à ssa rilazione tòssica. Avìa bisognu d'un aiutu più impurtante, più seguitatu, più fermu. Invece, l'omu chùn ghjunghjìa à curassi da l'alculìsimu, è dunque d'una viulenza strema, ch'avìa già bramatu l'interdizzione d'avvicinassi, era lacatu in libertà, senza surveglianza. Cum'hè pussìbule ? Puru, certe suluzioni esìstenu. Di più fermezza. Di menu libertà. Appartamenti sott'à cuntrollu, braccialetti eletrònichi, cure furzate pè i culpèvuli, ch'ellu sìa per scumbatte l'alculìsimu, a droga o sta viulenza chùn ghjùnghjenu à cuntrullà… Ci vole di più messa in securità è cunsiglii à e vittime. U prublema ùn puderà rinculà chè sè a sucietà decide di fanne una priurità sucietale. Perch'è ghjè un fragellu sucietale.
Di maghju scorsu, in Merignac, una mamma di famiglia di 3 cinini s'hè morta brusgiata viva. Avìa 31 anni. Esciutu di prigiò pè avè la minata, hè ghjuntu quantunque à truvà la lampènduli una fucilata in e gambe da ch'ella ùn fughji, è l'hà brusgiata viva, senza rimorsu nè vergogna. L'omu era cunnisciutu pè a so viulenza strema. È a so vittima avìa postu parechje lagnanze. Era stata gravamente ferita. Quì torna ci era una misura d'alluntananza ch'ùn hà ghjuvatu à nunda. Micca braccialetti, micca surveglianza d'un omu viulente esciutu di prigiò allora ch'omu pudìa teme vindetta. Ssi drami accàdenu allora ch'ellu s'apre u prucessu di l'assassiniu di Julie in Calvi in 2019. Avìa postu parechje lagnanze Julie, ma ùn hè stata prutetta da a sucietà. A sapìa, è avìa dettu : *« mi piglieranu à u sèriu quandu saraghju morta »*.
Ci vole Ghjustizia per Julie, ma dinù pè e pròssime vittime. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Le 20 juin 2021

Un tournant historique

La vérité ne sortira ni des pronostics, ni des sondages, mais des urnes. Au matin du 21 juin, le vote de chacun d'entre nous aura créé une situation politique nouvelle, pour les nationalistes, pour les autres forces politiques, et pour la Corse en général.

Le panorama des forces en présence se décline à travers les dix listes déposées pour ces territoriales 2021.

Deux listes sont d'extrême droite, un courant politique marqué depuis longtemps par son incapacité à être incarné efficacement lors des élections territoriales en Corse. Ce n'est probablement pas avec François Filoni, qui plus est parasité par une liste dissidente un tantinet déjantée, qu'ils y parviendront. Ils pourraient bien rester à nouveau hors de l'Assemblée de Corse alors même que le parti de Marine Le Pen semble, de son côté, promis à des succès importants ailleurs sur le continent, si l'on se réfère aux sondages.

La gauche n'est officiellement représentée en Corse que par une liste, celle du parti communiste, promise à un score historiquement bas, probablement insuffisant pour être présente au second tour. Cette éviction de la gauche du paysage politique en Corse est un fait durable établi depuis 2017. 2021 ne ferait que le confirmer.

Corsica Ecologia, comme le candidat officiel de la République en Marche, Jean Charles Orsucci, espèrent probablement récupérer plusieurs de ces électeurs déboussolés. Mais l'étiquette ultra-libérale d'Emmanuel Macron est bien lourde à porter pour une liste qui voudrait se positionner à gauche. La liste Orsucci s'en trouve amoindrie.

Quant au créneau écologiste, il s'est toujours davantage reconnu en Corse dans le nationalisme modéré que dans la gauche insulaire où il n'a pas de base historique. Or il y a quatre listes nationalistes, qui, nécessairement, ratisseront beaucoup dans le cercle de leurs électeurs réguliers, laissant peu de voix à glaner. Cependant, avec un tissu associatif dense, et une jeunesse de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, la liste conduite par Agnès Simonpietri peut trouver un électorat nouveau dont elle permettrait l'expression.

Candidat à la victoire finale, Laurent Marcangeli a officiellement l'investiture « Les Républicains », et aussi celle officieuse d'Emmanuel Macron. Edouard Philippe est venu en personne à Aiacciu exprimer cette posture du « en même temps ». L'appareil d'État n'a pas ménagé son soutien, Préfet et ministres confondus. Dès lors, le candidat de l'establishment parisien est le seul qui pourrait menacer la réélection de Gilles Simeoni.

Enfin, quatre listes sur dix sont nationalistes, ce qui atteste de la place importante désormais occupée par cette force politique dans la vie politique de la Corse.

Core in Fronte occupe une place bien établie : 2,58 % en 2015, 6,69 % en 2017, il progresse au rythme des déceptions suscitées par l'action de l'Exécutif au pouvoir. Franchir le seuil des 7 % manqué de peu lors du dernier scrutin semble largement à sa portée. Aura-t-il pour autant une vocation d'éternel opposant ? Mais pour l'heure, c'est ce positionnement qui peut faire son succès électoral ; il s'y tiendra donc sans faiblir.

Issues de la majorité sortante, trois autres listes nationalistes s'opposent, celle du Président sortant du Conseil Exécutif, celle du PNC et celle de Corsica Lìbera. Le favori incontesté pour virer en tête au soir du premier tour est Gilles Simeoni. Il a son noyau Femu solidement regroupé, et aussi le bénéfice de son aura personnelle que nul ne conteste. Un troisième créneau s'ouvre à lui car « l'attelage » formé au soir du premier tour 2015 entre « radicaux » et « modérés » au sein de Pè a Corsica n'avait pas que des partisans parmi ceux à qui l'on destine un discours d'ouverture. Les deux autres composantes ne peuvent s'affranchir du bilan d'un Exécutif auquel ils ont participé sans discontinuer depuis décembre 2015. Le PNC à l'Agence du Développement Economique de la Corse, Corsica Lìbera à la tête de l'Assemblée, sont tout autant comptables des bilans de la mandature. Mais leur posture désormais est l'opposition à Gilles Simeoni pour expliquer qu'ils auraient fait mieux. Hors des réseaux constitués, politiques, philosophiques, amicaux ou villageois, ce positionnement a peu de chance de trouver un véritable écho.

Dès lors Gilles Simeoni a un seul véritable challenger, Laurent Marcangeli. Ses réserves de voix pour le second tour doivent lui permettre de gagner, sauf s'il était distancé au premier tour. Dans cette élection, la dynamique du vote utile aura donc un grand rôle à jouer sans attendre d'arriver au second tour. Le 20 juin prochain, il faut que Gilles Simeoni vire en tête, le plus largement possible. Sinon l'avenir de la Corse et de son autonomie seront largement hypothéqués. ■

In Carghjese.

Fà pòpulu inseme

Una ghjurnata di campagna in Pummonte

La campagne de Gilles Simeoni et de ses colistiers bat son plein. À J-12 avant le premier tour, il était dans le Pummonte, la communauté de communes située en Corse du Sud au nord d'Aiacciu. Affluence, dynamique, convivialité et engagement : l'échéance du 20 juin prochain s'y annonce très favorablement.

In Coghja, cù u merre, François Coggia.

Sopra : In Lòpigna, cù u merre, Alain Nebbia.

Sottu : In Portu.

Véronique Arrighi et Christine Colonna sont nos « cheffes » dans le secteur et elles ont prévu une tournée dense sur ce très grand territoire. Nous sommes une grosse trentaine, colistiers et militants qui accompagnons Gilles.

La première étape, à 10h du matin, est à Carghjese, la commune la plus peuplée de la région. Le rendez-vous est sur l'esplanade qui jouxte « u Spaziu Culturale », dominant l'impressionnant panorama vers la mer et la presqu'île d'Omigna. Le maire, et une grande partie du conseil municipal, sont présents parmi un public de 70 à 80 personnes.

Carghjese est une commune touristique ; mais l'action publique n'y oublie pas la culture, le sport et la santé qui ont fait l'objet ces dernières années de trois des principaux investissements de la commune.

Au plan culturel, u Spaziu culturale Natale Rocchiccioli accueille de nombreux spectacles et manifestations grâce à sa structure adaptée, avec des gradins rétractables offrant 180 sièges lors des spectacles, et qui laissent place à un grand espace propice à toute sorte d'activité une fois rangés. Enfants des écoles de la région, groupes culturels comme Voce Ventu, médiathèque, sports en salle ou yoga, toute une panoplie d'activités y a pris place depuis son inauguration il y a quatre ans, contribuant à faire de la cité un lieu vivant douze mois sur douze. Le stade de football est en cours d'achèvement, tandis que la maison de santé, créée en complément d'un EHPAD, complète la préoccupation culturelle et sociale d'une commune qui se pense comme étant au service de toute une microrégion. Le propos de campagne porté par Gilles lors de son intervention fait écho à ces projets indiscutablement structurants pour la commune et sa région, mais aux incidences budgétaires lourdes quand il a fallu les accompagner. Il détaille la façon dont le règlement des aides a été

modifié sous sa mandature pour favoriser l'émergence de tels projets, en raison de leur adéquation aux objectifs de la Collectivité de Corse, sans considération autre que la qualité des dossiers présentés, en dehors de tout favoritisme. Le maire François Garidacci, et les élus présents, qui ne sont pas majoritairement nationalistes, en conviennent volontiers. Après quelques mots complémentaires présentant notre démarche « Fà pòpulu inseme », le candidat repart en ayant été chaleureusement applaudi. Après une courte halte à Piana, la caravane rejoint la place de la Marina à Portu, où l'attendent le maire d'Ota, Pierre-Paul de Pianelli, et de presque tous les maires des environs, Osani, Partinellu, Serriera, Marignana, Èvisa et Cristinacce. Une centaine de personnes sont devant u Magazenu Genuvese pour une nouvelle réunion tenue en plein air pour satisfaire aux contraintes sanitaires. Les premiers reproches d'avoir manqué de venir sur place durant son mandat passé pour mesurer les difficultés de la région sont vite levés dans un sourire, puis le discours se déroule qui aimante les participants au fur et à mesure, transformant beaucoup des simples curieux en électeurs convaincus. C'est la force de l'éloquence de Gilles Simeoni, dont l'efficacité tient à bien plus qu'un talent oratoire, mais à une aptitude naturelle à ressentir et satisfaire l'attente de ceux qu'il rencontre. Personne ne décroche malgré le retard pris et l'heure avancée, et tous rejoignent le spuntinu offert chez un de nos tout premiers soutiens de la région.

La campagne continue à Vicu où l'on retrouve une affluence inattendue de soixante personnes sur la place du village, puis à Sagone, sur la commune de Coghja, dont le maire affiche son soutien devant une centaine de personnes. Plusieurs autres maires sont présents, Soccia, Ortu, Àrbori, Casaglione, Sàlice, qui sont aussi acquis à la campagne. Celle-ci se termine à Lòpigna, dans les montagnes dominant la vallée du Crùzzinu, une des zones les plus désertifiées de la région. Le maire, Alain Nebbia, nous attend avec là encore une affluence surprenante de 80 personnes au regard de la population du village. L'ambiance est paisana, le discours en corse fait mouche, et les enjeux politiques fondamentaux de l'élection posés. Spuntinu è canzone concluent la journée alors que la nuit tombe. Cette journée bien remplie annonce un résultat très favorable dans notre région. La campagne est désormais à son plein régime et elle durera ainsi jusqu'au 20 juin prochain. ■ **François Alfonsi.**

Storia

Petru Rocca, u 3 d'aostu 1925. « *L'acque di Golu, durente un seculu è mezu, anu francu l'arche sacre, senza pudè lavà a màcula rossa di quellu sciaguratu nove di maghju 1769.* »

In Ponte Novu

A Storia di a Corsica

La municipalité de Castellu di Rustinu a présenté vendredi le parcours historique qu'elle vient de réaliser au pied du pont où tombèrent par centaines les patriotes corses luttant pour la liberté et défendant, au Siècle des Lumières, une Corse indépendante et tournée vers la démocratie.

Réalisé avec l'appui scientifique de Jean Castela et de ses étudiants de l'Université de Corti, ce parcours résume avec pédagogie et souci de l'exactitude historique l'Histoire dont Ponte Novu a été le tournant tragique, après une longue révolte contre le joug génois, puis la résistance contre l'occupation française, avant de devenir le lieu symbole « d'una nazione chì hà da rinasce » comme l'ont proclamé ceux qui, au début du XXIe siècle, en ont relancé la mémoire en y dressant une stèle commémorative, le 3 août 1925. Aménagée au bord du Golu, sur une esplanade dominée par le pont aujourd'hui en ruine, l'exposition se compose de plusieurs panneaux largement illustrés, et de textes conçus entièrement en corse et traduits en quatre langues, français, anglais, italien et allemand.

Cette exposition comble un grand vide dans la démarche lancée par le Riacquistu dans les années 70. Car si l'Histoire de la Corse a été alors enfin sortie de l'omertà dans lequel les efforts de l'Éducation Nationale l'avait plongée, génération d'élèves après génération d'élèves dans les écoles, il n'existait pas jusqu'à présent un lieu où était reconstituée notre Histoire Nationale dans sa globalité.

Au bord des eaux du Golu, ce « musée en plein air » a l'avantage d'être largement ouvert et de pouvoir tout autant satisfaire la curiosité des visiteurs que la transmission éducative à des groupes d'élèves ou d'étudiants. La magie de l'endroit, celle que l'on ressent chaque huit mai, est perceptible car chaque fois que l'on lève son regard, l'image de ce pont historique nous domine et nous impressionne. Une telle exposition aurait pu être réalisée partout ailleurs ; mais c'est manifestement là qu'elle a sa place, au contact direct du champ de bataille qui a marqué l'Histoire à jamais.

Cette exposition pourra accueillir des classes de tous âges, des petites classes à l'Université, y compris pour améliorer la pratique de la langue corse, et l'impact pédagogique est certain de pouvoir leur enseigner l'Histoire de la Corse sur le site même où elle s'est écrite.

Elle pourra aussi accueillir les nombreux visiteurs qui aspirent à connaître l'Histoire de notre peuple, comme beaucoup d'entre nous le font quand ils découvrent d'autres contrées et d'autres peuples de par le monde.

Pour tous, le message est clair : il existe une Histoire Nationale de la Corse, radicalement différente de l'Histoire de la France et de celles d'autres Etats en Europe. Elle est originale et elle constitue le fondement essentiel de la Nation Corse.

À Ponte Novu, désormais, elle est exposée et magnifiée. ■

Francois Alfonsi.

Cambià avà

En finir avec le fléau de la divagation animale

Des dizaines d'accidents chaque année, avec des véhicules ou directement avec des promeneurs, la divagation animale est responsable de dizaines de morts et de blessés depuis des décennies en Corse…

Ce problème est devenu fléau car rien d'efficace n'a été fait jusqu'ici pour y remédier et il s'est aggravé du fait de pratiques qui livrent à elles-mêmes les bêtes dans le maquis, les conduisent à s'y reproduire, puis à chercher à se nourrir jusqu'à envahir les rues de nos villages mais aussi des villes comme Bastia ou Aiacciu, comme en témoignent les photos ci-contre.

Aujourd'hui on estime à plus de 20.000 bêtes les animaux en divagation n'ayant plus ou presque de propriétaires. Va-t-on attendre qu'ils soient 50.000 ou davantage encore avant d'agir concrètement ? Ne pense-t-on pas que ces animaux vont investir de plus en plus nos rues et nos quartiers ? Et sur des routes de plus en plus fréquentées, le danger ne va-t-il pas s'aggraver davantage ? Pourquoi ce problème récurrent dans l'île, n'existe-t-il pas ailleurs en France, malgré le fait d'autres régions fortement rurales (hors élevage intensif) ? L'agro-sylvo-pastoralisme a bon dos ! Le problème est bien plus profond et il faut arrêter de se mentir en invoquant l'identité culturelle d'une île en réalité à l'abandon. Les éleveurs, les vrais, ne sont pas en cause. Il peut arriver qu'une bête échappe à leur contrôle, du fait par exemple de malveillants qui ouvrent les enclos, mais le gros de la problématique résulte bien de ces « animaux de rente » abandonnés dans le maquis, livrés à eux-mêmes et, devenus sauvages, deviennent dangereux.

L'article L.211-11 du Code Rural engage notamment les maires à prévenir le danger sur la voie publique. Et pas forcément par l'abattage qui n'est et ne doit demeurer qu'une solution ultime. Mais les maires aussi, surtout de petites communes, sont souvent dépourvus de moyens face à l'absence de services et d'enclos de récupération. Ne serait-il pas utile, par exemple, de lancer des appels à projets au niveau de la Collectivité de Corse, pour soutenir de manière technique et financière toute solution efficace pour les communes, comme pour les éleveurs ? Tant de souffrances humaines ou animales ne réclament-elles pas de prendre le sujet à bras le corps ?

Pour cela, il faut arriver enfin à se mettre autour d'une table pour trouver en bonne intelligence entre tous les acteurs concernés des solutions durables, et préserver la santé des gens tout en respectant l'animal.

« Nous sommes tous des victimes potentielles » dit Maryline Taddei en forme de cri d'alarme. Elle a été très grièvement blessée suite à une charge de vaches et de taureaux devant sa maison, à Bastia, à quelques encablures de l'Hôpital de Falcunaghja. Un comble ! Après 3 opérations, 8 mois d'hospitalisation, la peur de rester lourdement handicapée, il lui faudra encore du temps pour se remettre. Elle est toujours en hospitalisation, à domicile désormais. Elle sait qu'elle ne pourra pas retrouver son travail (directrice d'école), et devra s'adapter y compris professionnellement. Les conséquences sont lourdes et même insupportables. Pour elle, pour tant d'autres, cela mérite que les pouvoirs publics se penchent enfin sur le fléau.

Cambià Avà, c'est le nom de l'association que Maryline Taddei vient de créer avec des amis* pour interpeller les autorités compétentes, mais aussi les candidats aux responsabilités territoriales. C'est peut-être le maillon qu'il manquait à notre société pour faire de ce fléau une priorité politique.

ARRITTI salue cette initiative citoyenne. Cambià Avà en appelle aux victimes, pour qu'elles se fassent connaître, et propose de réunir pouvoirs publics, éleveurs vertueux et victimes, afin que des solutions pérennes soient enfin mises en œuvre avec efficacité.

Ci-contre, l'appel lancé par Cambià Avà. ■

Fabiana Giovannini.

** Maryline Taddei, présidente. Marc Austrem, vice-président. Dumè Moneglia, trésorier. Antoine Costa, secrétaire. Marie-Pierre Pasqualini et Agnès Rogliano Desideri, membres actifs.*

Question à Maryline Taddei, présidente de Cambià Avà

« Nous posons un problème citoyen »

Pourquoi cette association ?

J'ai été accidentée le 7 novembre dernier et je suis restée trois mois paralysée sur un fauteuil roulant. Heureusement, mes amis m'ont soutenue et encouragée. De cet accident, nous avons décidé de monter une association, créée le 21 mars 2021 avec pour objectif principal la défense des victimes d'animaux en divagation dans les zones urbanisées.

Que vous est-il arrivé ?

Dans une ville qui compte pratiquement 50.000 habitants, je suis sortie de mon domicile, et je me suis faite agressée par un troupeau d'une vingtaine de bovins. Cet accident m'a laissé de nombreuses séquelles. Opérée à trois reprises, une fois en Corse et deux fois sur le Continent, ça va faire huit mois que je suis hospitalisée, je suis actuellement en hospitalisation de jour. J'ai été aux Molini durant deux mois, à la clinique Icos de Marseille durant une semaine, à la clinique Maymard durant 10 jours... j'en ai encore pour de nombreuses années pour pouvoir retrouver une vie normale. J'ai les ligaments broyés, les plateaux tibiaux broyés, je n'ai plus de cartilage. Je dois faire des greffes à Marseille, c'est très lourd. Je n'ai plus de vie ordinaire, je ne conduis plus, je ne peux plus faire mon ménage, je ne peux plus faire mes courses, mais je suis une chanceuse. Il y a eu des morts, il y a eu des blessés qui ont eu des dégâts très graves.

Comment arrivez-vous à vous en sortir ?

Ce qui m'est arrivé je l'ai transcendé en quelque chose de positif, parce qu'au départ j'avais la haine, je ne comprenais pas pourquoi ça m'est arrivé à moi, pourquoi je me suis retrouvée avec les deux genoux retournés dans l'impossibilité de marcher. Et puis mes amis m'ont relevée. J'ai bien sûr porté plainte, mais je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose de plus. Avec Cambià Avà, nous voulons d'abord recenser toutes les victimes de Corse, fédérer ces personnes autour de nous, afin de pouvoir les entendre, parce que lorsqu'on est dans ces situations on a besoin de parler, et il n'y a personne pour écouter.

Vous avez des contacts avec d'autres victimes ?

Dominique A. qui s'est fait encornée juste après moi, nous a montré ses cicatrices, 138 points. J'ai rencontré aussi Marie-Paule F. qui a été grièvement blessée au bras. Récemment encore un jeune de 20 ans est tombé à moto en plein Bastia, il y a énormément de victimes. Nous avons demandé les statistiques des décédés.
Aujourd'hui j'appelle toutes ces victimes et leurs familles à s'adresser à nous.

Vous faites appel aussi aux pouvoirs publics ?

Nous voulons faire cesser cette divagation animale. Pour cela nous sommes prêts à rencontrer toutes les personnes concernées, élus, responsables politiques, présidents d'organismes agricoles, éleveurs... nombreux sont les éleveurs vertueux qui nous ont contacté. Je dénonce l'inaction mais certains essaient d'agir. Nous interpellons toutes personnes désireuses de travailler pour trouver des solutions à cette problématique qui dure depuis des décennies, ...

A chjama di l'associu Cambià Avà

« Cette association a pour objectif la défense des victimes de la divagation des animaux de rente dans tous les lieux urbanisés.
Régulièrement, des animaux de rente sont à l'origine de dégâts matériels, d'accidents de voitures et de personnes blessées.
Le terme d'élevage, selon la définition du Larousse se définit par la production et l'entretien des animaux domestiques ou utiles. Elle intègre l'ensemble des soins matériels (hygiène, alimentation, etc.) donnés à un animal. Les droits, devoirs et responsabilités doivent donc naturellement être conditionnés à ces données. Un animal qui souffre, un animal qui n'est pas soigné, un animal livré à lui-même, un animal qui n'est pas traité conformément à la définition académique de l'élevage constitue un danger qui nuit non seulement à la société mais également aux éleveurs qui respectent le Code Rural, qui respectent les bêtes, leur métier.
Ne pas s'occuper correctement des bêtes dont on a la charge est en outre contraire à la symbolique de l'élevage et du pastoralisme. Cette considération trouve un écho tout particulier en Corse où la corrélation entre l'agriculture et la culture, entre les bucoliques et les paghjelle, constituent un élément fondamental de notre identité.
L'objectif de notre association, bien loin de s'opposer au monde agricole, s'inscrit au contraire dans le respect de son intérêt, corrélatif de celui de l'animal et de l'humain et donc de celui du commun dans la continuité de la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en octobre 2017.
Nous ne nous élevons pas contre les éleveurs, qui, par définition, respectueux de leur travail et de leurs bêtes, ne nuisent à personne.
Nous ne nous élevons pas contre les animaux, bien au contraire, puisque nous nous inquiétons de leur maltraitance préjudiciable à toutes et à tous.
Nous condamnons celles et ceux qui usurpent la profession d'agriculteur et tirent bénéfice de la maltraitance animale pour leur profit en mettant en danger physique, voire en danger de mort, les personnes.
La question des animaux de rente en divagation relève de la commune et, de fait, nous demandons aux maires d'assumer leurs responsabilités et de porter publiquement à la connaissance de toutes et de tous les mesures qu'ils comptent prendre.
Notre association veut rencontrer les différents acteurs et responsables afin de trouver des solutions concrètes : éradiquer ce fléau signifie sauver des vies. » ■

Contact : cambia.ava@gmail.com

... qui inquiète tout le monde, impacte tout le monde, mais que personne ne prend réellement à bras le corps. Il faut créer ce lien qui permet d'étudier ensemble différentes solutions durables.

Vous réfléchissez sur les raisons de cette divagation animale ?

Il y a des problèmes politiques énormes derrière tout ça que nous n'allons pas évoquer aujourd'hui. Nous ne sommes pas là pour résoudre ces problématiques. Nous venons poser un problème citoyen. Il faut que les agriculteurs qui reçoivent des aides fassent en sorte que leurs animaux ne soient pas en maltraitance. Il n'est pas question que ceux qui reçoivent des aides ne prennent pas soin de leurs animaux. Ce sont des discussions politiques que l'on abordera avec les responsables politiques, dans des ateliers, dans des tables-rondes et nous espérons être convoqués pour cela à la CdC rapidement, pour parler avec toutes les formations politiques.

Les animaux ne sont-ils pas aussi victimes ?

C'est une question qui me tient énormément à cœur. On nous met parfois en porte-à-faux avec les associations d'animaux. Nous dénonçons la maltraitance sur ces animaux qui ne sont ni nourris, ni abreuvés, qui errent dans toute la Corse à la recherche de nourriture. On vous dira ce sont des animaux sauvages qui agressent les hommes, mais ce n'est pas là la raison. Ces animaux ont besoin d'être parqués, nourris, soignés. Nous sommes respectueux de l'humain, en premier lieu, mais aussi des animaux, des pouvoirs publics, nous sommes ici pour tendre la main à tous ceux qui veulent bien travailler avec nous pour résoudre ce fléau et éviter qu'il n'y ait encore des morts.

Vous avez dit vouloir interpeller les candidats à la veille de l'élection territoriale ?

C'est vraiment très important et je parle en femme libre. Je demande à tous les candidats de toutes les formations politiques de Corse que comptent-ils faire contre ce fléau ? Ont-ils prévu quelque chose ? Est-ce qu'ils comptent remédier à cette problématique ? Car aujourd'hui c'est une problématique de sécurité citoyenne. Nous sommes tous des victimes potentielles. ■

La parole à Dumè Moneglia de Cambià Avà

« Un animal en divagation c'est un animal qui échappe au contrôle de l'éleveur. On aurait tendance à penser, en parlant simplement, qu'il y a le bon et le mauvais éleveur. Le bon c'est celui qui garde ses animaux dans des endroits délimités et qui les soignent. Le mauvais éleveur est celui qui ne les surveille pas et les laisse vagabonder, vaches, cochons livrés à eux-mêmes. On ne dit pas qu'il faut parquer partout. Les animaux en montagne, en transhumance, ce n'est pas le même danger. Il y a une différence entre ces animaux-là, et ceux qui sont autour des maisons. Il y a des gens qui ont ce qu'on appelle des "animaux de rente", qui sont là pour rapporter un salaire. Il faut que ces animaux soient contrôlés, surveillés, par les services vétérinaires notamment, et nourris. La majorité des éleveurs s'y conforment, il faut le reconnaître, mais une minorité laisse leurs animaux sans soins et sans surveillance. Beaucoup aussi n'ont même plus de propriétaires. Les Collectivités locales ont des difficultés pour mettre en place les procédures de récupération de ces animaux qui peut aller jusqu'à l'abattage. Mais il y a d'autres solutions que l'on veut confronter avec les pouvoirs publics. Ce n'est pas nous, association de défense des victimes, qui avons toutes les clés. À chacun ses responsabilités. » ■

13 di ghjugnu 1981

I 40 anni di a vittoria !

U 13 di ghjugnu pròssimu, u Sporting Club di Bastia invita i so sustenitori è aldilà i Corsi, à ramentassi di a vittoria turchina in Cuppa di Francia contr'a u grande St-Etienne. Magnìfichi mumenti chì fèrmanu sempre vivi in i cori di i Corsi, ancu 40 anni dopu !

Cusì Bastia s'appronta à campà dui ghjorni di festa, u 12 è u 13 di ghjugnu, malgratu e restrizzioni sanitarie. U coprifocu serà purtatu à 11 ore di sera u 9 di ghjugnu è permetterà une poche di festività. Ssa manifestazione hè urchestrata da u Sporting cù l'aiutu di NRJ Corse, a Lega corsa di ghjocu à pallò, a merrìa di Bastia, a Cumunità d'Agglumerazione di Bastia, i Socios di u Sporting Club di Bastia, minenfootu, è parechji altri associi. U pòpulu turchinu hè in bullore per salutà l'eroi di u 1981 è a stòria di u Sporting.

Eccu u prugramma di ste ghjurnate.

Ouverture du « village SC Bastia » de 10h à 18h le samedi 12 juin et le dimanche 13 juin.

Présence des anciens joueurs de 1981 le samedi 12 juin de 18h à 22h30 et le dimanche 13 juin de 16h à 18h.

Diffusion du documentaire de Lionel Boisseau, « *Una vittoria per l'eternu* » le samedi 12 juin à 20h.

Concert le samedi 12 juin de 21h à 22h30.

Diffusion de finale de 1981 (SEC Bastia - AS St-Etienne) le dimanche 13 juin à 16h.

Démonstration futnet et football avec les licenciés Académie le samedi et le dimanche de 10h à 18h.

Organisation d'un quizz avec des lots toutes les 40 mn durant les horaires d'ouverutre du village.

Émission en direct du Kiosque de la place St-Nicolas toutes les 2h le 12 et le 13 juin durant les heures d'ouvertures du village.

Émission spéciale en direct du Kiosque de la Place St-Nicolas en compagnie des anciens joueurs de 1981 le samedi 12 juin de 18h à 19h30.

L'ensemble de ces émissions sera également diffusé en direct sur NRJ Corse et sur les réseaux sociaux du Sporting Club de Bastia.

Les joueurs acteurs de cette finale victorieuse de 1981 seront présents, tout comme les joueurs de la saison 2020-2021 dont le beau parcours est aussi fêté.

Le village corse malheureusement ne sera accessible que pour 400 à 600 personnes à la fois (selon les indications de la Préfecture de Haute-Corse).

L'ensemble des cafetiers de la place sont néanmoins associés à la manifestation, avec des écrans géants qui permettront à leurs clients de suivre les festivités, débats, animations, jeux, et chants, en temps réel.

Le couvre-feu porté à 23h permettra l'organisation de ces festivités jusqu'à tard, notamment pour la soirée du 12 juin, avec les artistes Hubert Tempête, Clément Albertini, Yohan Casanova, Petru Bacci, Felì, l'Arcusgi.

Il est demandé à tous de se vêtir en bleu ces deux jours afin de colorer la place St-Nicolas aux couleurs du Sporting ! ■

Inseme spannemu a nostra lingua!

L'associu Scola Corsa apre duie scole d'insignamentu immersivu à a rientrata 2021. Sàpiate ch'elle sò di gràtisi pè i parenti ste scole. Sò legalmente làiche è cunforme à l'òblichi è à i prugrammi di l'Educazione naziunale. Ancu puru cù l'aiuti stituziunali, Scola Corsa deve arricà fondi pròpii. L'associu lancia dunque una campagna di sottuscrizzione affin'chì u pùblicu susteni st'iniziativa di creazione d'una vera filiera immersiva in lingua corsa. Voi dinù, diventate membri fundatori di e nostre scole!

Pudete mandà ci un sceccu scrivendu à: BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu. O mandà ci versamenti diretti nant'à u leame: https://www.helloasso.com/associations/scola-corsa/formulaires/1/widget

Vi ringraziemu assai di u vostru sustegnu! Sparghjite dinù per piacè sta chjama à i vostri parenti è amichi. ■

L'associu Scola Corsa ouvre deux écoles d'enseignement immersif à la rentrée 2021. Ces écoles sont gratuites pour les parents. Elles sont aussi laïques et conformes aux obligations et programmes de l'Éducation Nationale. Malgré les soutiens institutionnels, Scola Corsa doit apporter des fonds propres. L'association lance une campagne de souscription pour que le public soutienne cette initiative de création d'une véritable filière d'enseignement immersif en langue corse.
Devenez membres fondateurs de nos écoles!

Vous pouvez adresser un chèque à: BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu. Ou nous envoyer un virement direct sur le lien: https://www.helloasso.com/associations/scola-corsa/formulaires/1/widget

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien! Merci de diffuser également cet appel auprès de vos parents ou amis. ■

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

*«**Nous voulons continuer à être les extrémistes de la démocratisation.** Il nous faut pour cela l'aide du nouveau pouvoir afin d'abattre politiquement le clan. À la limite, nous préférerions une démocratisation extrême sans le statut particulier à un statut particulier sans démocratie, parce qu'il serait vide de toute signification, parce qu'il nous entraînerait dans les turpitudes du passé, parce qu'il condamnerait le peuple corse à la soumission ou à la révolte»*, ainsi s'exprimait en 1980 Edmond Simeoni à propos du Statut particulier de la Corse. C'est dire si toute sa vie, il était convaincu que le vrai et unique combat qui vaille en Corse, face à l'Etat, mais aussi peut-être sur les Corses, était la démocratie. En cette période électorale, il est utile de le rappeler à tous les candidats, et plus encore aux nationalistes qui s'en sont toujours portés garants, car c'est bien là l'aspiration essentielle à avoir, quelle que soit les avancées, économiques, sociales, environnementales, sociétales, que l'on souhaite arracher.
20 ans plus tard, en 2001, au moment du processus Matignon, Edmond Simeoni répondait à une interview sur le site Cairn Infos et abordait d'ailleurs sous ce même impératif démocratique la question d'un nouveau statut. Extraits.

Fundimenti

«La question corse ne se réglera pas seulement à travers une évolution institutionnelle. Il s'agit aussi et surtout d'une question fondamentalement politique qui pourrait se résumer ainsi: le peuple corse est une évidence historique et culturelle. Y a-t-il place pour cette évidence et pour son admission au sein de l'édifice politique et constitutionnel français? (...) Notre conception du peuple corse repose sur le volontarisme et le droit du sol, et non sur le droit du sang. C'est une dimension essentielle, qui reflète à la fois une volonté de prendre en compte l'histoire (la Corse est et demeurera terre de brassage et d'accueil) et le choix déterminé d'enraciner notre revendication dans le progressisme et l'ouverture, en rejetant totalement toute conception fermée ou sectaire de l'identité. Il reste que la notion de «Peuple corse» a une forte valeur symbolique pour les deux parties: la France parce qu'historiquement le peuple, la nation et l'État sont indissociablement liés, et de façon quasi-mystique, les nationalistes corses parce que leur action se situe dans le fil historique, millénaire, de la lutte de ce petit peuple pour son droit à l'existence et à la dignité. Il faut, pour résoudre le problème, le dédramatiser et être pragmatique: l'avenir de l'île pas plus que celui de la France n'est suspendu à cette reconnaissance ou à son refus. Par contre, les deux partenaires sont concernés par la définition et l'application d'une politique qui instaure la paix et reconnaisse l'identité spécifique de l'île. Le processus de Matignon y prépare et c'est l'essentiel.

(...) Nos carences actuelles sont connues: des institutions pléthoriques, un corps social trop souvent déresponsabilisé, des dérives en matière d'argent public, un déficit en matière de culture d'entreprise et de dialogue social, une formation largement inadaptée, des déséquilibres macro-économiques importants, et pendant trop longtemps une dispersion des efforts et des crédits sans stratégie d'ensemble.
En sens inverse, les atouts ne manquent pas: 22 milliards de francs d'épargne locale, des richesses naturelles exceptionnelles, l'appartenance à l'Europe et l'ancrage méditerranéen, une importante diaspora, l'Université de Corse, une forte création de très petites PME, la mise en place d'outils financiers et technologiques performants. Il s'agit de mobiliser ces ressources, de les mettre en synergie et de réussir le pari du développement. À cet égard, la principale vertu du statut d'autonomie est d'abord l'instauration d'une véritable démocratie, avec des règles de fonctionnement et de gestion transparentes, et la responsabilisation des élus et des forces vives. C'est également une rationalisation de l'action publique, à travers une simplification administrative, permettant à l'administration locale de devenir plus opérationnelle et à l'État de se recentrer sur ses missions régaliennes. L'émergence d'une réelle culture démocratique, le développement économique partagé, la citoyenneté réelle et vécue sont les plus sûrs remparts aux dérives de tous ordres, et notamment mafieuses.» ■

Le site Robba a publié le 27 avril 2021 sous le titre « In Memoriam Hudson Institute » un texte de Toni Casalonga narrant comment pour la première fois il est entré en possession du rapport de *l'Hudon Institute*. Brièvement je résume pour que les lecteurs d'Arritti comprennent pourquoi j'interviens.

Hudson Institute

La seconde vie d'un secret d'État ?

par Max Simeoni

Toni Casalonga reçoit un appel téléphonique d'un « ami » d'un ami, qui lui dit son nom avec une certaine réticence, Nicolas Secondi. Nous l'avions bien connu et rencontré souvent, surtout Edmond, comme sympathisant de l' ARC. Toni Casalonga accepte un rendez-vous à Ponte Leccia. Nicolas Secondi lui remet le rapport de *l'Hudson Institute* qu'il lit d'une seule traite durant la nuit. Il s'agit d'un rapport fait par un organisme de prospective important siégeant à New-York commandité par la Datar en 1971 qui est attachée alors au Premier Ministre. La lecture le laisse *« éberlué »*, essentiellement par les conclusions que les américains en tirent à propos du développement touristique.
- Pas de changement, frustration et violence irrationnelle.
- Invasion touristique, érosion de l'identité culturelle.
- Développement endogène souhaitable avec un accord Gouvernement et population, peu probable vu le manque de confiance.

La conclusion est : 1/ accélérer l'érosion de l'identité culturelle ou 2/ conserver et restaurer l'identité culturelle.
Il informe la Jeune Chambre économique de Balagne et avec Nando Acquaviva qui en est le Président entreprend une rédaction sur l'identité culturelle dans le cadre d'un développement touristique.
Or *« l'impatient Nicolas Secondi ne voyant rien venir »* avait donné un deuxième document à Max Simeoni qui ne croyant pas à l'option 2/ avait publié dans Arritti la terrifiante option 1/. Ce que *« dépités »* ils découvrirent un jour. Après ce rappel du texte de Toni Casalonga dans le site Robba, vous comprendrez mieux mon désaccord qui ne porte que sur l'appréciation qui en résulte. Il y est suggéré que l'impatience de Nicolas et ma brusquerie à ne dénoncer que l'option 1/ serait à l'origine de l'échec de l'option 2/. Serais-je impulsif et paranoïaque ?

> **On peut se demander avec inquiétude comment les nationalistes, qui ont pris le relais, se laissent piéger par un électoralisme qui, dans le cadre des Institutions actuelles, ne peut être que stérile et fait perdre de ce temps qui travaille contre leur Peuple.**

Mon vécu de cette histoire est tout autre. Ce rapport a été présenté et analysé dans le premier *Autonomia* publié par l'ARC en juin 1974. Aleria en août 1975 entraînera la dissolution de l'ARC et un deuxième *Autonomia* sera publié par l'UPC en juin 1991 pour rendre compte des évènements survenus après Aleria. Les deux livres de 200 pages publient des données chiffrées que les rédacteurs ont dû s'assurer de recouper pour les analyser. Il a fallu du temps car l'administration de l'État jacobin avait tendance à ne pas trop les communiquer. Dans *Autonomia* de 1974, 60 pages sur les prévisions du Schéma d'aménagement (1971-1984), donc pour 15 ans, y figurent aussi des cartes illustrant ce plan (réseau routier, réseau hydraulique, terres gelées ou construites par les promoteurs). Le rapport est présenté avec ses scénarios. Il explique la manœuvre de la Datar qui le voulait secret par contrat avec *l'Hudson Institute.*
Ce Schéma est approuvé par le Comité interministériel du développement du territoire le 27 août 1971, le Conseil des ministres l'adopte le 4 août. *L'Hudson Institute* avait enquêté sur l'île en juin et juillet 1970. Sans connaître le rapport, les Corses avait perçu le danger du Schéma d'aménagement suite à des semblants de consultations d'organismes choisis par l'administration dont les avis ne sont pas pris en compte. La protestation fût générale. Le Conseil général auquel il avait été soumis, le défigura totalement en y apportant 27 amendements. La réponse fût tranchante. Les agents du gouvernement se répandirent en propos lénifiants mais mensongers, *« un monument d'hypocrisie »*. La conclusion *d'Autonomia « la mort du Peuple Corse »* car il n'est plus maître de ses ressources, ni des leviers de son économie, il est donc colonisé... s'il devient minoritaire sur son sol historique, il disparaît, il est un Peuple mort. Et *in fine* du chapitre *« Centralisation. Colonisation. Élimination. Il aura fallu deux siècles à l'État français pour parvenir à ses fins. »* Oui que deux siècles !

Ce Schéma d'aménagement avait été présenté comme devant permettre à la Corse d'accéder à la prospérité dans la modernité. Or très vite une fuite permis à l'ARC de le dévoiler aussitôt le 11 novembre 1971 dans une conférence de presse puis en faire une large diffusion. Cela porta à la connaissance du Peuple Corse et à toute l'opinion continentale la manœuvre cynique et hypocrite de la Datar et de l'État républicain jacobin. La preuve sous les yeux, pris en flagrant délit, la main dans le sac... Toni Casalonga se trompe quand il dit que Nicolas Secondi a été « impatient ». Je l'ai connu assez pour savoir que ce n'était pas dans son caractère. Tout au contraire il était réfléchi, très averti par sa formation, et par son expérience professionnelle. Il a voulu tirer une sonnette d'alarme dans l'urgence. Quoique prudent il a pris des risques personnels par amour de la Corse. C'est pourquoi nous n'avons jamais cité son nom même après sa mort qui ne remonte qu'à quelques années.

Le CEDIC en 1964, l'ARC vite à sa suite et bien d'autres nationalistes ont participé depuis longtemps à informer la véritable nature coloniale du lien de l'île et de son Peuple avec la République des jacobins. Les Corses ont cru devoir être reconnaissants. Ils ont pris longtemps les mensonges d'État pour argent comptant. Ils ont pensé que leur île était irrémédiablement naturellement pauvre. Elle était un réservoir d'hommes qui a été vidé pour les guerres et l'Empire colonial. Les prémisses économiques de la construction européenne amènent les gouvernants à rentabiliser leurs territoires par

les PAR, plans d'action régionale. L'île vidée est destinée au tout tourisme. Elle est affublée de la Somivac pour son développement agricole. Ce sera une agriculture moderne de rendement en plaine qui servira à accueillir l'exode des Pieds Noirs, compatible avec le tout tourisme tel qu'il apparaît dans le Schéma d'Aménagement de la Corse de la Datar.

Il a fallu plus de 50 ans pour que les nationalistes gagnent des élections importantes (municipales de Bastia et 3 ans après majorité absolue à la CdC en coalition). Tout a été prévu dès les débuts des premiers pas du CEDIC 1964 puis de l'ARC. Le traitement colonial et les solutions pour en sortir, l'autonomie pleine et entière et la reconnaissance du Peuple Corse dans la Loi.

S'il est long et difficile d'extraire une telle vérité et de faire comprendre les processus cachés et cyniques d'un tel système depuis une opposition, on peut se demander avec inquiétude comment les nationalistes qui ont pris le relais se laissent piéger par un électoralisme qui dans le cadre des institutions actuelles ne peut être que stérile et fait perdre de ce temps qui travaille contre leur Peuple en voie de disparition. Un seul mot, l'aveuglement. La maladie s'aggrave. Ce tourisme non contrôlé est mortel. La majorité des coalisés n'a pas prise. Elle va s'user à gérer quelques inconvénients.

On va voter en vain, à moins d'un miracle, ou à moins que Gilles Simeoni et les autres leaders n'aient dans leurs manches des cartes cachées qu'ils abattront le moment venu. En attendant il faut voter sans hésitation même au second tour s'il y a lieu. En attendant que le *cornu ribomba d'un pughjalu à l'altru.* ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **TERRA DI LEA (SARL)** - LIEU DIT SUARELLA - 20270 ALÉRIA
ACTIVITE : COMMERCE DE GROS
RCS BASTIA B 430 418 814 - 2000 B 107

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **M.R CONSTRUCTION (SAS)** - LOTISSEMENT LINARI 1 - N 2 - 20290 LUCCIANA
ACTIVITE : MACONNERIE GENERALE
RCS BASTIA B 834 820 656 - 2018 B 69

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **LISANDRIA (SARL)** - GRANARO - RÉSIDENCE COTINE BAT E - 20213 PENTA DI CASINCA
ACTIVITE : COMMERCE DE DETAIL DE CHAUSSURE
RCS BASTIA B 809 787 914 - 2015 B 98

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **COTE WEST (SASU)** - BOULEVARD PIERRE PASQUINI - DOMAINE D'OCCI - 20220 L'ILE ROUSSE
ACTIVITE : PRODUCTION DE FILMS ET DE PROGRAMMES POUR LA TELEVISION
RCS BASTIA B 422 412 270 - 2019 B 394

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **MARINI SARL (SARL)** - LIEU DIT PASTORECCIA - ZI SOCIAL BAR - 20600 BASTIA
ACTIVITE : RESTAURATION RAPIDE, DEBIT DE BOISSONS, LICENCE IV
RCS BASTIA B 799 342 266 - 2013 B 608

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **JAMES (SARL)** - PLACE PAOLI - "RESTAURANT LE BISTROT" - 20220 L ILE ROUSSE
ACTIVITE : RESTAURANT
RCS BASTIA B 501 276 380 - 2007 B 499

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **CELIMILE (SAS)** - RESIDENCE SAINT-ANTOINE - "BOUTIQUE JM" - 20290 BORGO
ACTIVITE : COMMERCE DE DETAIL D'HABILLEMENT EN MAGASIN SPECIALISE
RCS BASTIA B 815 086 665 - 2015 B 603

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **AZURU-DIVING (SASU)** - LIEU DIT SCALO - 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI
ACTIVITE : FABRICATION D'APPAREILS D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE
RCS BASTIA B 794 635 755 - 2013 B 392

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **C.R.M.V (SARL)** - PLACE À VIGNA CARRUGHJU PASCALE PAOLI - MORIANI PLAGE - 20230 SAN-NICOLAO
ACTIVITE : RESTAURATION TRADITIONNELLE, PIZZAS ET PLATS A EMPORTER/LIVRER
RCS BASTIA B 820 102 523 - 2016 B 331

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIETE **OZAYO (SARL)** - LIEU DIT TORRA - T10 - 20215 VESCOVATO
ACTIVITE : EPICERIE, BOUCHERIE, AMBULANTE
RCS BASTIA B 790 796 841 - 2013 B 47

PAR JUGEMENT EN DATE DU 01/06/2021
LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **E.G. BAT ENTREPRISE** GENERALE DU BATIMENT (SARL) - LIEU DIT MONTE-CARLO - 20600 FURIANI
ACTIVITE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION, RENOVATION ET TRAVAUX DANS LE BATIMENT
RCS BASTIA B 523 343 952 - 2010 B 286

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P.en date du 28/04/2021, il a été constitué une SAS dénommée : **BLUE WHALE**
Siège social : Lieu dit noce 20213 CASTELLARE DI CASINCA
Capital : 500 €
Objet : activité de holding, prise de participation financière dans d'autres sociétés
Président : M. Yoan Procida Lieu dit noce 20213 CASTELLARE DI CASINCA
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS** de BASTIA

PRO-FAÇADES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CASACCIOLI, RADICA
20167 AFA
831 158 043 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2020, l'associé unique, statuant : en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 05/06/2021, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CORSE ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Sigle : C.A.A.

Objet social : La société a pour objet en France comme à l'étranger : La réalisation de toutes tâches de secrétariat, d'assistance administrative, de conseil et accompagnement auprès des particuliers, entreprises, associations, collectivités et autres organismes publics ou privés, et toutes activités annexes s'y rattachant. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : Montée du Stade, Casa Martinu, 20167 AFA

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AJACCIO

Gérance : Monsieur BITZBERGER Pascal, demeurant Montée du Stade, Casa Martinu, 20167 AFA

La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1er juin 2021, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS JUSAAC

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : deux mille euros, divisé en 100 actions de 20 euros chacune.

Siège : 59 Route du Cap, Pietranera, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA

Objet social : la rôtisserie et la vente de viandes rôties, sur place, à emporter ou en livraison. La confection et la vente de plats cuisinés, de sandwicherie, de petite restauration sur place, à emporter ou en livraison. La vente de boissons non alcoolisées sur place, à emporter ou en livraison. L'activité de semi-traiteur ambulant. Les activités pourront se faire à partir d'un véhicule aménagé ou d'un local ;

Durée : 99 ans

Président : est nommée président, pour une durée illimitée, Mme Ama KOUA épouse BENHAIM, née le 28 janvier 1978 à Port-Bouet (Côte d'Ivoire), demeurant 59 Route du Cap, Pietranera, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA.

Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 10/06/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée (SAS) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES PAPILLOUS

Forme : Société par actions simplifiée (S.A.S.).

Capital : 1.500 euros, 150 actions de 10 euros entièrement souscrites, et libérées.

Siège : Lieu-dit Ferrando, 20 167 CUTTOLI-CORTICCHIATO.

Objet social : Création, exploitation et gestion d'une ou plusieurs micro-crèches et garderies.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Président : Monsieur Jean-Baptiste LOPEZ, Demeurant à ARLES (13200), 41 Quai de la Roquette, né à MARSEILLE le 19 novembre 1969, de nationalité Française, désigné statutairement en qualité de Président.

Directeur Général : Monsieur Christophe CENTAMORE, Demeurant à CUTTOLI CORTICCHIATO (20167), Lieu-dit Ferrando, né à AJACCIO (FRANCE) le 21 avril 1997, de nationalité française, désigné statutairement en qualité de Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de AJACCIO.

Pour avis et mention, la Présidence.

Dolu

Si n'hè andatu Henri Angelotti

S'hè spentu u nostru amicu caru, Henri Angelotti, à l'età di 84 anni. Henri era militente di Femu a Corsica è pè u più di u rughjone bastiacciu induv'ellu ci hà accumpagnatu un bellu pezzu per custruisce e vittorie.

Henri era cunnisciutu per avè fundatu a scola di cundutta CESR 20 è n'hà furmatu cunduttori! Era cunnisciutu è appreziatu assai dinù in u mondu spurtivu, appassiunatu di bicicletta cù u so club Corsica Azur Bastia era assai presente è dinàmicu. Avìa creatu u giru di Corsica prufessiunale ind'è l'annate 80 è avìa riesciutu à fà vene ancu Bernard Hinault in u 1982. Cunniscìa mondu ghjente, frà i quali Carmine Castellano, direttore di u giru d'Italia. Cusì bramava di fà vene il giro sin'à in Corsica! Avìa dinù creatu una cumpetizione internaziunale di triathlon. Ma i so amichi militenti u cunnòscenu dinù pè u so capu in bullore sempre à prupone edee nove. Sunniava (sempre in a mubilità) di vede un telefericcu in Bastia, da raghjunghje i quartieri alti à u centru cità. Era unu di i scarsi dinù à parlà di cabuttasgiu marìttimu per sgurgà u centru cità di e so vitture. Era cusì Arrigu, sempre à riflette, à imaginà, à prupone. À i so figlioli è figliulini, parenti è amichi, Arritti prisenta e so cundugleanze afflitte. Riposi in pace o amicu! ■

Arritti

U vostru settimanale hè nant'à internet

www.arritti.corsica

Annunzii Legali

Annonces légales
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

A vostra publicità Votre publicité | Ange Giovannini 06 81 54 73 98